



Le Centre de Développement des Energies Renouvelables CDER, annonce le lancement d'une consultation pour la désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2022, 2023 et 2024 au profit du Centre de Développement des Energies Renouvelables CDER.

Le présent appel à consultation fait l'objet d'un affichage public et d'une publication sur le site web du CDER [www.cder.dz](http://www.cder.dz), et des lettres de consultations.

Les soumissionnaires qualifiés intéressés par la présente consultation peuvent participer à cette consultation.

Les offres doivent comporter « un dossier de candidature », « une offre technique » et « une offre financière », Chaque offre doit être insérées dans une enveloppe séparée, fermée et scellée indiquant la référence du consultant et son objet et comprend la mention "le dossier de candidature ", " l'offre technique "et" l'offre financière ". Ces trois enveloppes sont placées dans une quatrième enveloppe anonyme et bien fermée et comportant les indications suivantes :

**Consultation n° 01/CDER/2022**

**Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2022, 2023 et 2024 au profit du Centre de Développement Des Energies Renouvelables (CDER).**

**A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres dédiée aux consultations**

Les offres doivent être déposées au siège du Centre de Développement Des Energies Renouvelables (CDER), BP 62, route de l'observatoire –BOUZAREAH - Alger, 16340 – Algérie au plus tard le 24/01/2022 à midi.

Les offres doivent contenir les documents suivants :

• **Dossier de candidature :**

- Déclaration de candidature.
- Déclaration de probité.
- Une copie de l'agrément du soumissionnaire.
- Une Copie d'attestation justifiant l'inscription au tableau de l'ordre national des experts comptables ou de la chambre national des C.A.C.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

• **Offre technique :**

- Les références professionnelles du soumissionnaire.
- La déclaration à souscrire.
- Le présent cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite lu et accepté.
- Registre de commerce (pour les cabinets organisés en sociétés commerciales).
- Bilans comptables des trois derniers exercices (2018-2019-2020).

- Outre les pièces administratives demandées, les candidats doivent fournir les pièces suivantes :
- Tout certificat ou agrément permettant de vérifier la capacité professionnelle.
- Des références professionnelles (expériences auprès d'établissements similaires...) dans des contextes similaires de certification des comptes.
- Le mémoire technique dans lequel le candidat détaillera son offre. Le mémoire doit comprendre un plan de mission décrivant la mise en œuvre du plan, compte tenu des exigences légales et des normes d'exercice professionnel et une présentation des équipes proposées pour la réalisation des missions.
- L'établissement d'un plan de mission d'un programme de travail et d'une présentation des équipes, indispensables dans l'offre du titulaire, se définissent de la manière suivante :
- la présentation des équipes proposées doit détailler : la présentation des auditeurs par catégories, la formation des auditeurs, l'expérience professionnelle des auditeurs, le degré de connaissance par les auditeurs des activités du secteur de recherche et/ou des établissements publics de l'Etat.

En outre le soumissionnaire doit préciser :

- Les ressources à mettre en œuvre.
- La qualification professionnelle des intervenants.
- Le programme de travail détaillé.
- Les rapports intérimaires, spéciaux et finaux à présenter.
- Les détails de remise des rapports.

• **Offre financière :**

- Lettre de soumission.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU), remplie, datée et signée.
- Le devis quantitatif et estimatif (DQE), remplie, datée et signée.



Les soumissionnaires restent tenus à leurs offres pendant une période de **120** jours à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis se fera au niveau du siège du Centre de Développement Des Energies Renouvelables (CDER), Le **24/01/2022** A treize heures (13h00). Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

**Remarque :** Les documents joints au dossier doivent être clairs, valides et Sans rayures.